



MAIRIE DE PESSINES

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 26 Octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le Jeudi 26 Octobre à 19h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe DELHOUME, Maire.

Nombre de membres : En exercice : 14 ; Présents : 8 ; Votants : 13 ; Quorum : 8,

Date de convocation : 23 Octobre 2023

Présents : Mrs DELHOUME Philippe – BON Pierre - GOUINEAUD Frédéric – LESSEUR Thierry et Mmes ERABLE Isabelle - LUCAS Annick – MESLAND Christine – RÉMY Véronique

Excusé : M. MIMOL Jean-Claude pouvoir à Mme LUCAS Annick
Mme AUTANT Sophie pouvoir à M. LESSEUR Thierry
M. GARDAIS Olivier pouvoir à Mme ERABLE Isabelle
Mme De KERROS Isabelle pouvoir à M. GOUINEAUD Frédéric
M. ROUX Stéphane pouvoir à Mme RÉMY Véronique
M. DUMAND François

Secrétaire de séance : Madame RÉMY Véronique

QUORUM : M. le Maire indique que le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

PROCÈS-VERBAL : Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des procès verbaux des 25 Septembre 2023 et 23 Octobre 2023.

En préambule, M. le Maire rappelle **L'ORDRE DU JOUR** :

1. Fixation prix du repas des Anciens
2. Enfouissement réseaux RD 125 - Autorisation de signature convention avec Orange
3. Décision du Maire : Virement de crédit (La Faurie) et budget commune
4. Débat : Épicerie ÉpisoL
5. Présentation des rapports « Eau 17 »
6. Informations et Questions diverses

1- Fixation prix du repas des Anciens

Le repas offert à nos Aînés aura lieu cette année le Samedi 18 Novembre 2023.

Comme chaque année, les bénéficiaires de ce repas pourront avoir des invités à titre payant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

1/ de fixer le montant de la participation à quarante-deux euros (42,00 €),

2/ de faire porter une corbeille aux bénéficiaires qui ne pourraient être présents pour des raisons de santé.

Les dépenses seront prélevées à l'article 623 et les recettes seront inscrites à l'article 7588 du budget 2022.

2- Enfouissement réseaux RD 125 - Autorisation de signature convention avec Orange

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers la délibération en date du 9 Décembre 2019 décidant l'enfouissement des réseaux aériens (distribution d'électricité, éclairage public, réseau téléphonique et fibre) dans le cadre de la sécurisation de la RD 125 « Rue Saint Gilles ».

Pour la phase 2 de ce dossier, Orange a été sollicité pour une aide technique et financière dans le cadre d'une convention à signer fixant notamment le montage financier

Aujourd'hui, Orange nous a transmis la convention n° D17-54-23-160244 que vous avez reçu avec votre convocation.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention n°D17-54-23-160244 à intervenir avec Orange ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

3- Décision du Maire : Virement de crédit (La Faurie) et budget commune

Monsieur le Maire rend compte de la décision prise par délégation, concernant le virement de crédit du budget, le lotissement « La Faurie » .

6045 : Achats d'études, prestation de service : - 0,80

66111 : Intérêts réglés à l'échéance : + 0,80

Monsieur le Maire rend compte de la décision prise par délégation, concernant le fonctionnement du budget de la commune.

6218 : Autre personnel extérieur : - 755

7391118 : Autres restitution : + 755

4- Débat : Épicerie Épisol

Monsieur le Maire explique qu'Épisol s'ouvre aux communes autres que Saintes. Le principe est que la Commune participe à hauteur de 25 % et de même que l'utilisateur d'un montant défini.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse à l'unanimité de participer à cette aide.

5- Présentation des rapports « Eau 17 »

Monsieur le Maire explique qu'il a envoyé aux conseillers les rapports annuels relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et assainissement non collectif pour l'année 2022.

Le Maire a acté au Conseil Municipal les rapports.

Eau 17 nous informe qu'ils ont inscrit à leur budget 2023 :

- Renouvellement des réseaux d'eau potable – Renouvellement d'une canalisation franchissant l'Arnoult, pour un montant HT de 6 600,00 € .

Les travaux ont été confiés à la RESE.

6- Groupe de travail

Monsieur le Maire explique qu'il doit réunir un groupe de travail ENR (Énergies Renouvelables) de 3 à 6 personnes. Il faut cibler des terrains ou des monuments environ 1 hectare pour installer des éoliennes, de la géothermie ou des panneaux photovoltaïques. La réunion est prévue le mardi 31 octobre à 18h00.

- Mrs DELHOUME Philippe, BON Pierre, LESSEUR Thierry, GOUINEAUD Frédéric et Mme ERABLE Isabelle y participeront.

7- Informations et Questions diverses

- a) Monsieur le Maire informe qu'il a pris un arrêté pour 2 emplacements de stationnement de taxis.
- b) Pisany inaugure la maison médicale et la pharmacie le samedi 25 Novembre 2023 à 10h30.
- c) Le COS fait un repas pour fêter leur 50 ans le samedi 25 Novembre 2023 à 19h00 hall Mendès France.
- d) Le COS organise son arbre de Noël le samedi 9 Décembre de 15h00 à 16h30.
- e) L'heure civique, le Département a décidé de nous allouer une subvention de 880 euros.
- f) Le congrès des Maires se tiendra à Paris du 21 au 23 Novembre 2023.
- g) Invitation de la Gendarmerie à Rioux le 17 Novembre 2023 à 9h00 suivit d'une collation.
- h) Formation pour connaître les règles des associations se tiendra le 23 Novembre de 9h à 12h et de 14h00 à 16h00 à Vandr .
- i) Monsieur le Maire explique son entretien téléphonique avec un monsieur qui travaille sur la commune et se plaint qu'il ne peut pas passer avec ses engins agricoles. Suite à de nombreuses plaintes sur l' lagage dans la commune, Monsieur le Maire a rappel  dans le journal communal que ce n'est pas   la Commune de prendre en charge les d penses pour  laguer les arbres ou haies qui ne sont pas sur le domaine communal.
Monsieur le Maire indique que plusieurs lettres recommand es sont parties aux propri taires « Rue du Plantis de la Cure » pour leur demander de proc der   l' lagage des arbres car ceux-ci g nent le passage des bennes pour le ramassage des ordures m nag res.
- j) Monsieur LESSEUR Thierry ira   la commission finance le jeudi 2 Novembre 2023.
- h) L'entreprise Picoulet nous informe que les travaux du lotissement seront report s   mi novembre d but d cembre vu l' tat du terrain.
- l) Madame R MY nous interpelle sur le fait qu'elle n'a jamais  t  convoqu e pour le SDIS.

m) Une voiture est en stationnement sur le grand parking depuis un bon moment, les agents communaux ont mis de la bombe sur les pneus pour voir si la voiture bouge ou pas. Monsieur le Maire va voir avec la gendarmerie.

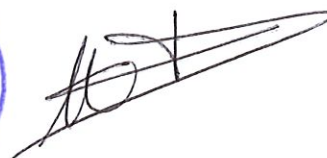
La séance est levée à 20h15 .

La secrétaire de séance,



Véronique RÉMY

Le Maire,



Philippe DELHOUME

